

CONSEIL GENERAL  
DU RUANDA-URUNDI

Usumbura, le 4 octobre 1957.

No 91/07911



A Messieurs les membres du  
Conseil Général  
(effectifs - tous)

Ruhengeri



1553

M. ,

J'ai l'honneur de vous faire  
parvenir en annexe la "Note sur l'aspect  
politique de la double administration à  
la fois européenne et indigène du Ruanda-  
Urundi" que Monsieur Joseph HABYARIMANA,  
membre du Conseil Général du Ruanda-Urundi,  
auteur de ce document, m'a prié de vous com-  
munique ainsi qu'à la Mission de visite du  
Conseil de Tutelle de l'O.N.U.

Formule.

POUR LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL  
GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI,  
LE COMMISSAIRE PROVINCIAL,  
P. LEROY.

*Pierre LEROY*